

UN MODÈLE D'ANALYSE STRUCTURALE DE LA POÉSIE
A propos d'un ouvrage de Levin

LUCE BAUDOUX

Existe-t-il des structures propres à la langue poétique qui rendraient compte de son unité spécifique, et de son caractère de « chose qui dure », aisément mémorisable ? Telle est la question que pose Levin ⁽¹⁾. Mètres et rimes se proposent aussitôt comme les réponses de la critique littéraire traditionnelle. Mais, pour Levin, ils se surajoutent à une structure linguistique déjà poétique. Et c'est aux « couplages » (couplings) qu'il réserve surtout « d'imposer au discours cette structure additionnelle à celle qui dérive de l'usage ordinaire du langage » (p.18) par laquelle se singularise le dire poétique.

L'interprétation du terme « couplages » suppose un report aux deux axes, syntagmatique et paradigmatique, de la langue ; « axe de la chaîne, de la contiguïté, d'une part ; axe des substitutions, de la similarité, de l'autre » ⁽²⁾. Mais, contrairement à ce que laisseraient prévoir les tendances de la linguistique américaine, le distributionnalisme de Harris en particulier, c'est à la paradigmatique que Levin s'intéresse surtout. Adeptes certes de la grammaire transformationnelle de Chomsky ⁽³⁾, il ne néglige pas pour autant les enseignements de la glossématique, illustrant en quelque sorte une conciliation entre les conceptions américaines et européennes.

Les *paradigmes*, dans l'usage de la grammaire classique, apparaissent comme des *classes finies* de flexions, — conjugaisons, déclinaisons, — susceptibles de modifier la *base fixe* d'une forme. Actuellement, on en use souvent autrement. Les paradigmes sont des éléments qui sont « en rapport de substitution possible, chacun à son niveau et dans sa classe formelle » ⁽⁴⁾. C'est dire que leur repérage

⁽¹⁾ LEVIN, S. R., *Linguistic structure in poetry*, The Hague, Mouton et Co, 1962.

⁽²⁾ Suivant la terminologie de JAKOBSON, R., notamment dans *Two aspects of language and two types of aphasic disturbance*, in *Fundamentals of language*, The Hague, Mouton et Co, 1956.

⁽³⁾ CHOMSKY, L., *Syntactic structures*, The Hague, Mouton & Co, 1962.

⁽⁴⁾ BENVENISTE, E., *Coup d'œil sur le développement de la linguistique*, Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1963.

s'opère par commutation. Le contexte verbal, l'environnement, devient le cadre de référence. Les paradigmes sont alors des formes qui peuvent intervenir dans un *même contexte*. Et leur nombre ne se voit plus limité à priori.

C'est cette dernière définition qu'adopte Levin pour son étude des structures de la poésie. Pour lui, les paradigmes sont des classes d'équivalences dont les membres possèdent un ou plusieurs traits communs qui constituent des *tertium comparationis* (p. 21). Autant dire que le critère décidant de l'appartenance de deux, ou plusieurs, membres à une même classe est extérieur aux formes elles-mêmes; il relève du contexte. Mais celui-ci peut-être linguistique au sens que lui donne Levin — la «forme» selon Hjelmslev ⁽⁶⁾ — ou extralinguistique: sémantique ou phonique ⁽⁷⁾ — la «substance du contenu» et la «substance de l'expression» chez Hjelmslev. L'étude des classes d'équivalences que Levin tient pour spécialement pertinentes en poésie implique donc que l'on se réfère à ces deux types de contexte.

Tertium comparationis linguistique: la «position» sur l'axe syntagmatique. «Position» s'entend ici — en opposition à «place» — comme le lieu de la chaîne linguistique où des substitutions sont possibles. Encore faudra-t-il que ces substitutions respectent la grammaticalité de la phrase et ne mettent en cause que des morphèmes ⁽⁷⁾. A ce prix, *des mots appartiendront à une même classe s'ils occupent des positions équivalentes*. Ainsi sont identiques, et à fortiori équivalentes, les positions intervenant dans diverses apparitions NV. D'ailleurs des positions peuvent être équivalentes dans une même construction: soient les deux positions N dans NVN. De même, les positions correspondantes dans des transformations réversibles peuvent être considérées comme équivalentes parce qu'elles autorisent les mêmes substitutions. Etc...

Les équivalences positionnelles — ou de type I — sont donc fonction de l'environnement linguistique. Il n'en va plus de même pour les *équivalences de type II*, où le *tertium comparationis* décidant de

⁽⁶⁾ HJELMSLEV, L., *Prolegomena to a theory of language*, Memoir 7, Indiana publications in anthropology and linguistics, translated by F. J. WHITFIELD, Baltimore, 1953.

⁽⁷⁾ La décision de Levin de considérer les équivalences sémantiques et phoniques comme relevant d'un *tertium comparationis* extralinguistique s'explique par l'incapacité de la grammaire, du moins dans son état actuel, à rendre compte de certains types d'équivalents intervenant en poésie (pp. 26, 27, 28).

⁽⁷⁾ Entendus dans le sens de la terminologie américaine.

l'appartenance de deux termes à une même classe est *extralinguistique*, soit *sémantique*, soit *phonique*.

Du point de vue *sémantique*, deux formes seront dites *équivalentes* si elles se recouvrent partiellement en découpant ce continuum *sémantique* — the «general thought-mass» ou «substance du contenu» ⁽⁸⁾ — situé en dehors de tout langage individuel, mais auquel les formes des langages individuels se réfèrent toujours (p. 25). De ce point de vue, les synonymes constituent des classes d'équivalences basées sur un tertium comparationis extralinguistique. Mais, de la même manière, tous les mots appartenant à un même champ *sémantique* sont équivalents et forment des classes de paradigmes: noms d'animaux, groupes de termes abstraits, etc... D'ailleurs, la similitude n'est pas requise pour la constitution de paradigmes *sémantiques*. L'opposition peut les fonder. Ou, plus généralement, la référence à une même notion: ainsi jour et nuit se réfèrent tous deux à une durée de douze heures.

La structure phonique des mots représente l'autre tertium comparationis extralinguistique auquel Levin s'arrête. Les équivalences ici seront en quelque sorte «physiques», basées sur l'homophonie, l'allitération, la rime, le nombre de syllabes, etc... *Et les formes constitueront des classes de paradigmes si elles se recouvrent partiellement en découpant le continuum phonético-physiologique*, ou «substance de l'expression» ⁽⁹⁾.

L'exploitation systématique des équivalences de type II, encore nommées naturelles, caractérise le dire poétique. «La poésie projette le principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison» ⁽¹⁰⁾. Ce qui, dans les catégories de Levin, revient à constater qu'elle place les éléments linguistiques équivalents «par nature» dans des «positions équivalentes» (p. 30). Ou encore qu'elle «use de positions équivalentes comme cadres pour des éléments phoniques et/ou *sémantiques* équivalents» (p. 30). *Cette convergence entre des paradigmes de type I et de type II définit le couplage*. En effet, les formes appareillées dans un couplage poétique doivent appartenir simultanément à deux paradigmes différents, positionnel d'une part, *sémantique* et/ou *phonique* de l'autre.

⁽⁸⁾ Cf. HJELMSLEV, L., *op.cit.*

⁽⁹⁾ Cf. HJELMSLEV, L., *op.cit.*, p. 34.

⁽¹⁰⁾ JAKOBSON, R., *Linguistic and poetics*, in *Style in language*, edited by Sebeok, A., The Technology Press of Massachusetts Institute of Technology and John Wiley and Sons, New-York - London, 1960, p. 358.

Du point de vue positionnel, Levin isole comme spécialement pertinents deux types d'équivalences: les positions seront tantôt comparables, tantôt parallèles.

«*Comparables*» se dit dans le cas où deux termes, en déterminant un même troisième, sont de ce fait équivalents. Soit la construction NACA: «Discours *prophétique* et *paré*» (Paul Valéry, *La Pythie*).

Par ailleurs, les positions de deux éléments sont *parallèles* lorsqu'ils sont dans un même rapport avec des termes différents. Ainsi dans la construction NACNA: «Si *proche* impatience et si *lourde* langueur» (Paul Valéry, *La Jeune Parque*). L'avantage des positions parallèles, par rapport aux comparables, est qu'elles tissent un véritable réseau unificateur à travers tout le poème, non limitées à une seule phrase ou un membre de phrase. De plus, elles soulignent une équivalence positionnelle supplémentaire. Dans notre exemple, celle de «impatience» et «langueur». Enfin, dans le cas de parallélisme syntagmatique, si les membres d'un couple occupant des positions équivalentes sont sémantiquement et/ou phoniquement équivalents, ce fait entraîne la mise en évidence de la moindre équivalence «naturelle» entre les éléments de l'autre couple (p. 35). Ici, «proche» et «lourde», considérés comme sémantiquement équivalents, accentuent l'appartenance de «impatience» et «langueur» à une même classe de paradigmes.

L'axe du mètre, de la rime, — «the conventional matrix» (p. 42), — peut donner lieu à couplages comme l'axe syntagmatique. Car, si les équivalences phoniques et/ou sémantiques sont le fait de tout poème, elles peuvent intervenir dans des positions équivalentes soit du point de vue syntagmatique, soit du point de vue «conventionnel». C'est, entre autres, l'étude des poèmes lyriques trop courts pour contenir des équivalences syntagmatiques qui mena Levin à reconnaître l'existence de ce deuxième type de couplages. Ainsi, pour lui, la rime constitue un couplage dans lequel des formes phoniques équivalentes interviennent dans des positions équivalentes du point de vue de l'axe de la rime, tandis que les allitérations, les assonances, etc... peuvent former des couplages si ces formes phoniques équivalentes occupent des positions équivalentes sur l'axe du mètre. Levin constate qu'il existe une corrélation assez étroite entre couplages sémantiques et axe syntagmatique, d'une part, couplages phoniques et axe conventionnel, de l'autre. Mais cette remarque, et de son propre aveu, n'implique pas d'exclusive (p.46).

A ce point de notre exposé, l'analyse d'un poème rendra mieux

compte, sans doute, des hypothèses de Levin que la discussion d'un énoncé théorique. On nous objectera peut-être notre choix d'un dizain de Maurice Scève. Il est à dessein. Car, pour une meilleure compréhension, une poésie dont les caractères formels soient particulièrement accusés paraît bienvenue. Voici le texte que nous avons retenu:

Maurice SCEVE, *Délie, object de plus haulte vertu*, CCCLV.

1. «L'Aulbe venant pour nous rendre apparent
2. Ce que l'obscur des ténèbres nous cèle,
3. Le feu de nuict en mon corps transparent,
4. Rentre en mon cœur, couvrant mainte estincelle.
5. Et quand Vesper sur terre universelle
6. Estendre vient son voile ténébreux,
7. Ma flamme sort de son creux funèbreux
8. Où est l'abysme à mon cler jour nuisant,
9. Et derechef reluit le soir umbreux
10. Accompaignant le Vermisseau luisant.»

La construction de ce dizain correspond à deux couplages parallèles qui constituent déjà une première unification du poème. Pour rendre explicites ces couplages, il convient de faire subir au texte certaines transformations qui font apparaître les noyaux syntagmatiques communs⁽¹¹⁾. Cette technique est utilisée par Levin qui s'en explique à diverses reprises (cfr. remarques p.37, pp. 52-53). Appliquée au dizain de Maurice Scève, elle fait apparaître l'existence de deux temporelles:

- I.1. «Quand l'Aulbe vient pour nous rendre apparent
2.
3. (Alors) le feu de nuict en mon corps transparent,
4.
- II.5. Et quand Vesper sur terre universelle
6.
7. (Alors) ma flamme sort de son creux funèbreux
8.
9. Et (alors) reluit le soir umbreux
10.

(11) Un exemple aussi didactique que celui que nous avons choisi ne donne qu'un faible aperçu des transformations que Levin, à la suite de Chomsky, se propose de faire subir aux textes pour dégager les noyaux syntagmatiques communs.

A_I. 1. «Quand l'Aulbe vient» (1,2)
 A_{II}.5. «Et quand Vesper» (5,6) sont sémantiquement équivalents et interviennent dans des positions syntagmatiques équivalentes. Ce sont les termes du premier couplage.

Deuxième couplage:

B_I. «(Alors) Le feu de nuit» (3,4)»

B_{II}. «(Alors) Ma flamme sort» (7,8)»

B_{II}'. «Et (alors) reluit le soir» (9,10)»

Sans doute y a-t-il, dans ce deuxième couplage, un certain déséquilibre, qui n'est pas sans annoncer la fin du dizain, puisque la deuxième membre, contrairement au premier, contient deux éléments.

Schématiquement, le dizain se présente donc comme suit:

<i>Conj.</i>	<i>Sujet</i>	<i>Verbe</i>	<i>C.O.Dir.</i>	<i>C.O.Ind.</i>	<i>C.O. Circ.</i>
A _I . (Quand)	l'Aulbe	vient rendre apparent	ce que l'obs- cur des ténèbres nous cèle	nous	
B _I . (Alors)	le feu (de nuit en mon corps trans- parent)	rentre			en mon cœur (couvrant mainte estin- celle)
A _{II} . Et quand	Vesper	vient éten- dre	son voile té- nébreux		sur terre uni- verselle
B _I . (Alors)	ma flamme	sort			de son creux funèbreux (où est l'a- bysme à mon cler jour nui- sant)
B _{II} . Et (alors)	le soir ombreux (accompai- gnant le Ver- misseau lui- sant)	reluit			

Sans entrer dans les détails, et en ne considérant que les deux couplages de base déjà définis, on peut noter:

— que tous les *sujets* appartiennent à une même classe sémantique. Ils ont tous rapport à la lumière: «l'Aulbe», «le feu», «Vesper», «ma

flamme», «le soir ombreux». Nous sommes donc en présence de couplages, puisque nous retrouvons la convergence entre des paradigmes de type I — positionnels — et de type II — sémantiques.

— De même, *les verbes* peuvent être considérés comme appartenant à une même classe sémantique. «Vient», «rentre», «vient», «sort», en tout cas. Et «reluit»? Si l'on considère non le verbe au sens strict mais l'ensemble des mots qui signifient l'action, «vient rendre apparent», «vient étendre son voile ténébreux», «reluit», appartiennent bien à la même classe sémantique.

— *Les compléments d'objet direct*: «ce que l'obscur des ténèbres nous cèle», «son voile ténébreux», constituent à leur tour un couplage, sémantiquement antagonistes.

— De même, *les compléments circonstanciels de lieu*: «en mon cœur», «de son creux».

Ces couplages étaient fondés sur la seule appartenance à une même classe sémantique de termes, par ailleurs, positionnellement équivalents. Leur trouvons-nous, en surplus, une analogie phonique? Parfois. Ainsi les verbes «venant rendre apparent», «rentre», «vient étendre» ont en commun les phonèmes /v/, /ā/, /r/. Les deux compléments d'objet direct reproduisent les mots «ténèbres» ou «ténébreux». Et les compléments de lieu «en mon cœur» et «de son creux» s'apparentent phoniquement. Les couplages sémantiques sont donc doublés, le plus souvent, de couplages phoniques.

L'on pourrait pousser plus loin l'analyse. Ainsi pour le premier terme du couplage:

<i>Conj.</i>	<i>Sujet</i>	<i>Verbe</i>	<i>C.O.Dir</i>	<i>C.O.Ind.</i>
A ₇ (Quand)	l'Aulbe	vient rendre apparent	ce	nous
	l'obscur des ténèbres	cèle	que	nous

nous constatons que tous les éléments appartenant à une même classe syntagmatique dans ces deux propositions forment des couplages, étant des paradigmes sémantiques: «Aulbe» comme antonyme de «obscur des ténèbres», «vient rendre apparent» comme antonyme de «cèle», «ce» est synonyme de «que» «nous» de «nous».

De même, des équivalences, non encore pointées, peuvent être mises en évidence entre les deux termes du deuxième couplage:

<i>Conj.</i>	<i>Sujet</i>	<i>verbe</i>	<i>C.O. Circ.</i>	<i>Pr.Rel.</i>	<i>Sujet</i>	<i>Verbe</i>
B _I . (Alors)	le feu (de nuit en mon corps trans- parent)	rentre	en mon cœur	(qui)	(qui)	(est) couvrant mainte es- tincelle
B _{II} . (Alors)	ma flamme	sort	de son creux funébreaux	où	l'abysme	est nuisant à mon cler jour

Ainsi, «est couvrant mainte estincelle» et «est nuisant à mon cler jour» forment un nouveau couplage, positionnellement et sémantiquement équivalents. Ces éléments sont par ailleurs phoniquement apparentés, par le /ā/, le /u/, le /ε/, le /k/, le /m/, etc. . . Et ces équivalences «naturelles» — sémantiques et phoniques — se voient puisamment valorisées par le parallélisme des structures syntagmatiques.

L'existence de couplages facilite parfois la compréhension du texte, un membre fournissant des indications pour déchiffrer celui auquel il est appareillé. Par exemple, «le soir ombreux accompagnant le Vermisseau luisant» nous conduit à interpréter «le feu de nuit en mon corps transparent» de la sorte: «le feu (qui est) transparent en mon corps de (= durant la) nuit». En effet, l'équivalence phonique entre «accompagnant» et «transparent» suggère l'équivalence syntagmatique entre ces deux termes. Evidemment un autre couplage, fondé cette fois sur l'équivalence métrique, — «le feu de nuit» = «le soir ombreux», — pourrait inciter le lecteur à entendre: «le feu de nuit en mon corps (qui est) transparent». C'est au contexte sémantique alors de l'aiguiller vers un choix adéquat. En l'occurrence, le premier.

Jusqu'à présent des couplages à base syntagmatique ont seuls été envisagés. Rappelons que Levin analyse un autre variété de couplages, à base «conventionnelle», définis comme convergences entre paradigmes phoniques et/ou sémantiques, d'une part, et positions équivalentes par rapport à l'axe de la rime, du rythme, de l'autre.

Ainsi, dans le dizain de Maurice Scève: «apparent», «transparent», «luisant», occupant des positions équivalentes par rapport à la rime,

appartiennent par ailleurs à la même classe sémantique. Ils forment donc des couplages. Il en va de même pour «ténébreux», «funébreux», «umbreux».

Si l'on considère maintenant l'axe du mètre, de l'accentuation:

— Dans le *vers 1*, des équivalences phoniques se repèrent dans des positions équivalentes. «Venánt», réndre», «apparént».

— Dans le *vers 2*, il en va de même pour le phonème /ɛ/ dans «ténébres» et «cèle».

— Autre couplage dans le *vers 4*: «réntre» et «couvránt»

— Dans le *vers 5*: «Vespér», «térre», «universélle».

— Dans le *vers 6*: «viént» et «vóile».

— *Vers 7*: «créux» et «funébreúx».

— *Vers 10*: «accompaignánt» et «luisánt».

Encore n'avons nous relevé que les couplages qui ne permettaient pas la contestation. Mais «réntre», «coéur», «couvránt», seraient probablement classés comme couplages phoniques par Levin bien que le phonème /r/ se trouve tantôt à l'initiale, tantôt à la finale de la syllabe accentuée. De même, «sórt» et «créux, Etc...

Si l'on recherche les couplages «conventionnels» à travers tout le poème, sans être limité par le vers:

— «venant (vers 1) et «Vesper» (vers 5) présentent une allitération intervenant dans des positions équivalentes par rapport à l'axe du mètre.

— «Le feu» (vers 3) et «ma flamme» (vers 7) également. Ces deux termes étant, par ailleurs, sémantiquement équivalents n'en sont que plus «accouplés».

— Le parallélisme déjà noté entre «en mon corps» et «de son creux» (vers 3 et vers 7), se voit renforcé par le fait que ces deux compléments sont des paradigmes positionnels par rapport à l'axe du mètre.

Inutile, sans doute, d'aller plus loin. Le message de Levin a dû se faire entendre. Et d'ailleurs ce dernier nous invite à une certaine prudence. «Le poème doit unifier sa complexité — et voilà bien le rôle des couplages — mais non de façon telle qu'il la supprime» (p. 48). Il appartient aux berceuses, aux slogans, de ne jamais frustrer l'attente, le rythme, le mètre, la rime, . . . y présentant de rigoureux parallélismes. A la poésie, on demande un peu plus de mystère.

*

**

Tout texte, prose ou poésie, témoigne d'une certaine unification. Mais l'unité d'un texte prosaïque est fonction de son sujet et des con-

ventions grammaticales auxquelles il se doit d'obéir. Ces seuls impératifs président au choix de chacune des unités individuelles qui le constitue comme à leur arrangement. Pour le poème, les choses sont plus complexes. Ni l'unité du sujet, ni les contraintes grammaticales d'un code donné, ne rendent compte de cette particulière fusion du fond et de la forme qui s'y repère. A leur tour, les traditionnelles conventions littéraires peuvent, au plus, justifier des unités partielles, fragmentaires. L'explication de la structure poétique par le recours aux couplages a une autre prétention. C'est le poème tout entier qui, cette fois, se trouverait unifié par un emploi particulier du langage. En effet, dans le couplage poétique, les formes linguistiques appartiennent simultanément à deux paradigmes différents: positionnel, d'une part, sémantique et/ou phonique, de l'autre. Or, communément, les paradigmes positionnels ne sont pas regroupés par rapport à des critères «naturels», ni les paradigmes «naturels» en fonction de leur environnement linguistique. Autrement dit, dans les messages prosaïques, «nous ne trouvons habituellement aucune relation entre deux formes intervenant dans des positions équivalentes en dehors du fait qu'elles appartiennent toutes deux à une même classe de paradigmes de type I — celui défini par la position — et qu'elles servent à communiquer ce que le locuteur se propose de transmettre. Les messages poétiques, eux, présentent très souvent cette relation additionnelle: à savoir que des formes intervenant dans des positions équivalentes sont aussi reliées les unes aux autres sémantiquement et/ou phoniquement» (p. 39). Si, avec Levin, on considère comme forme la structure syntagmatique, — et, par ailleurs, la structure conventionnelle, — les couplages paraissent bien des agents très efficaces de l'union de la forme et du contenu car ils impliquent que, dans le poème, «les syntagmes engendrent des paradigmes particuliers, et que ces paradigmes, à leur tour, engendrent les syntagmes — ramenant ainsi le lecteur au poème». Dit autrement, «le poème engendre son propre code dont il est le seul message» (p. 41).

Que le poème soit aisément mémorisable apparaît maintenant plus compréhensible. «De toute la série des possibilités paradigmatiques en des positions équivalentes de la chaîne, seul un sous-groupe très restreint y est effectivement employé, celui dont les formes sont équivalentes non seulement 'par position' mais aussi 'par nature'» (p. 39). Le degré de liberté dans le choix des unités individuelles se voit donc à chaque moment limité par l'existence d'un subcode ne reprenant que certaines des virtualités du code. Et ce semi-déterminisme favorise la mémoration.

Par ailleurs, un message ordinaire ne contient rien en lui-même qui puisse aider le décodeur à le réencoder. Pour y arriver, un individu n'aura d'autre recours que d'essayer de se replacer dans les circonstances où le message originel a été émis. Ce sont donc des facteurs extralinguistiques qui interviennent pour permettre la reproduction du message, aucune structure linguistique ne suggérant au réencodeur de choisir telle forme plutôt que telle autre dans son essai de reproduire le message originel. Pour le poème, il en va autrement. La construction d'équivalences à l'intérieur du message lui-même — autrement dit, les couplages — permettent le réencodage sans recours à des facteurs extérieurs. Ainsi le poème, par suite des contraintes de son propre système, suggère au réencodeur les choix à faire parmi les unités du code. C'est en ce sens que se voit assurée la pérennité de ce message actuel qu'est le poème (pp. 61-62).

*
**

L'ouvrage de Levin peut donner prise à la critique⁽¹²⁾. S'il confond trop structural et syntaxique, l'opposition entre syntagmatique et sémantique telle qu'il la définit paraît un peu forcée. En effet, prétendre que deux termes sont sémantiquement équivalents revient bien à dire que, dans certains contextes, ils pourront occuper la même position. On aimerait aussi que l'auteur insiste davantage sur le pouvoir créateur des couplages, et sur le rôle des asymétries qui, par le contrepoint qu'elles entretiennent avec les symétries, gardent à chaque instant le poème de tomber dans la monotonie, la banalité.

Mais le grand mérite de Levin est d'avoir formalisé, élevé au niveau d'une théorie poétique, ce qui déjà pouvait se repérer comme remarques restées trop «impressionnistes» à propos de tel ou tel poème. Son ouvrage contribue ainsi, selon le vœu de Jakobson⁽¹³⁾, à faire rentrer la poésie dans le champ des recherches linguistiques, ce qui permet d'augurer plus de rigueur et de science pour l'avenir de la critique littéraire.

Luce BAUDOUX
Aspirant du F.N.R.S.

(12) Cf. à ce propos l'article de RUWET, N., *L'analyse structurale de la poésie*, dans *Linguistics*, 2, Mouton & Co, 1963. L'auteur y détaille les différents points que nous rappelons ici très brièvement.

(13) JAKOBSON, R., *op.cit.*, p. 377.